

SOYONS CITOYENS !

Les dimanches 15 et 22 mars prochains se tiendront. partout en France, à l'exception de 3 communes qui ne comptent aucun vivant, mais des cimetières militaires, et où le Maire est finalement nommé par le Préfet, les élections municipales.

> Les élections municipales sont directement liées à la Révolution Française : le décret du 14 décembre 1789 les organise;

elles auront lieu, pour la première fois, en 1790. L'Empire, qui succède à la révolution, les supprime.

Elles réapparaissent en 1848, avec l'avènement de la II^e république.

C'est finalement la loi du 5 avril 1884 qui crée le cadre juridique en pratique aujourd'hui.

Mais il faudra attendre les élections d'avril 1945 pour qu'elles se déroulent au suffrage universel, le Gouvernement du Général De Gaulle ayant enfin reconnu le droit de vote aux femmes.

On sait, comment l'Histoire a lié ces deux personnages exceptionnels du XX^e siècle que sont le Général De Gaulle et Winston Churchill.

On les retrouve aussi, sur la nécessaire souveraineté du peuple ; qui ne connaît pas la célèbre formule du Premier Ministre britannique : « La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes ».

Avec les élections des 15 et 22 mars prochains. la France va connaître une nouvelle manifestation de sa démocratie.

La participation électorale est analysée comme porteuse de différents messages. Dans tous les cas, elle est un des signes de bonne santé de la démocratie.

Souvent, nous faisons valoir nos droits de citoyen; ces droits s'accompagnent de devoirs!

Les 15 et 22 mars prochains,

soyons citoyens,

votons et invitons à voter !

Luc Strehaiano **Votre Maire**

l'évémement

Construction de l'Espace Culturel : Le point sur le dossier

Le futur Espace Culturel regroupera et organisera la majeure partie de l'offre culturelle de la Ville. Situé en retrait de l'avenue du Général Leclerc, ce nouvel équipement public sera un lieu d'expression, de découvertes et de croisements, un lieu de vie citoyen. Il est sûrement nécessaire de rappeler brièvement la genèse de ce projet.

La maîtrise du foncier :

Après avoir déterminé le lieu idéal d'implantation de l'équipement sur le territoire de la commune, la ville s'est rendu progressivement propriétaire de tout le foncier nécessaire soit plus de 20 000 m² en centre-ville, de 1999 à 2012 pour l'essentiel; de deux parcelles supplémentaires destinées à agrandir le parking, plus récemment, en 2018 et 2019

Un projet établi dans la concertation : La définition du projet résulte d'une part, des demandes des différentes associations soiséennes que nous avons longuement consultées, et, d'autre part, d'une complète connaissance de leurs

fonctionnements actuels comme d'une prospective pour les 50 voire, compte tenu de la qualité du bâtiment, pour les 75 ans à venir. Le projet a fait l'objet d'une consultation des Soiséens.

Rappel de la consistance du projet : Une salle de spectacle modulable de 1 000 places debout, 650 places assises en configuration spectacle ou cinéma, 400 en version soirée

de 301 places assises fixes, une médiathèque de 1 100 m² ; une École de Musique, Danse et Théâtre de 650 m², **des locaux** pour Loisirs & Culture, **quatre** salles de 100 à 120 m² polyvalentes à disposition des associations.

Le choix du développement durable :

Durant plusieurs mois, ce projet a encore fait l'objet d'**optimisations** tant sur la part **investissement** que sur la part fonctionnement.

Son financement:

Ce projet d'un coût global de 24 M€ bénéficie de 6, 142 M€ de subventions.

• Département : 2 677 085,50€ • État : 1 929 283,00€ • Région : 1 535 431,00€

Une demande d'un million complémentaire est en cours d'instruction à la Région Île-de-France. La commune assure un autofinancement de 12 M€ et a procédé à **un emprunt de seulement** 6 M€ dont trois des premières annuités ont déjà été remboursées.

Le planning de réalisation :

La consultation des entreprises a été lancée le 12 novembre 2019. Elle comprenait 25 lots, 2 seront publiés ultérieurement. Une centaine d'offres ont été transmises par 81 opérateurs différents, dans les délais, c'est-à-dire avant le 12 janvier 2020. Ces offres, en cours d'analyses, seront très prochainement examinées par la commission d'appel d'offres. Le début du chantier de construction est prévu mi-avril 2020, pour une ion de l'ouvr

CULTURE

Tout le monde chante !



CITOYENNETÉ

Elections municipales : aux urnes !

C'EST EN CE MOMENT:

TOUT LE MONDE

CHANTE...!

L'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy présente la 12° édition du Festival de la Voix. Un rendezvous incontournable de la vie musicale du Val d'Oise.

inq concerts, du 25 au 29 mars, offriront une programmation éclectique, du baroque au jazz, du cabaret à l'opéra, du quartet à l'orchestre symphonique, du chant solo au grand chœur... qui séduira tous les amateurs de musiques. L'entrée est libre et vous pourrez rencontrer les artistes à l'issue de chaque concert.

Mercredi 25 mars : Atelier de jeu vocal, à la Salle des fêtes, à partir de 18h30.

Le Centre Européen du Jeu Vocal propose une soirée exceptionnelle, animée par son fondateur Guy Reibel. Ouverte à tous, de l'amateur curieux au chanteur confirmé, aux enfants, adolescents, adultes, musiciens ou pas, cette soirée à laquelle participeront également des membres du Chœur Gaudeamus et du Chœur d'enfants de l'École de Musique de Soisy promet d'être riche en surprises.

Jeudi 26 mars : Armelle Yons Trio, à la Salle des fêtes, à 20h.

Chanteuse hors norme qui « enchante et illumine toutes ses prestations »,
Armelle Yons offre un programme qui mariera chansons anciennes et chansons récentes dans une ambiance de cabaret.
Elle sera accompagnée par des musiciens exceptionnels dont les talents ont été prisés entre autre par Christophe, Patricia Kaas,
Higelin... Ce trio électrise la chanson française en un tango stupéfiant et vous invite à un voyage unique et inattendu...



Vendredi 27 mars : Ensemble vocal et instrumental La Bellezza, à l'Orangerie, à 20h.

Le comédien Christian Joubert et l'ensemble La Bellezza dirigé par Solène Riot vous offrent un hymne à la nature sur des textes de Jean de La Fontaine au travers de leur spectacle « Brillantes fleurs naissez ». Un moment de grâce servi par des interprètes talentueux, qui vous présenteront en ouverture leurs magnifiques instruments anciens.

Samedi 28 mars : Anne-Marie Jean Jazz Quartet, à l'Orangerie, à 20h

Ex-membre des Voice Messengers, Anne-Marie Jean vous présentera avec le Quartet qu'elle a fondé son nouveau projet musical « Children », mosaïque de regards sonores sur l'enfance.

Dimanche 29 mars : Une histoire de l'opéra, à l'Église Saint-Germain, à 17h.

Le Chœur Gaudeamus, le Chœur d'enfants de l'École de Musique de Soisy, les solistes et l'Orchestre Lyrique de Paris se réunissent pour évoquer l'histoire de l'opéra des origines à nos jours.

Un parcours sérieusement documenté, dirigé et présenté avec humour par Alain Palma.

Renseignements : École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy au 01 34 12 35 65 ecmuda@orange.fr - www.ecmuda-soisy.fr
Ecole de musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency

À Soisy, entre le début et la fin d'un mandat municipal, il n'y a pas vraiment d'espace de consultation des citoyens sur la gestion et les projets de la ville. Or, si la co-construction n'est pas magique, le mouvement de ceux qui y croient fermement est déjà en marche. Le combat à mener est contre nous-mêmes : contre cette désespérance et plus encore contre cette paresse intellectuelle qui nous fait renoncer car « la vie de la commune est telle qu'elle est et on n'y peut rien ». Elle sera telle que nous la construirons et chacun peut agir pour la faire devenir pour un mieux vivre ensemble à Soisy. Alors les 15 et 22 mars prochains, participez à la vie citoyenne, exprimez-vous, votez!

Laurence Thierry, Page Facebook Soisy alternative et solidaire

Amédée Desrivières, Soisy Demain

de Da

ÉLECTIONS— MUNICIPALES:

AUX URNES!

Les électeurs français et les résidents européens sont appelés les 15 et 22 mars prochains à participer aux élections municipales afin de désigner leurs conseillers municipaux qui éliront par la suite le maire de la commune et ses adjoints.

es conseillers municipaux sont élus pour un mandat de six ans. Leur nombre varie selon la taille de la commune : de 7 pour celles de moins de 1000 habitants à 69 pour celles de plus de 300 000 habitants. Le poids de la population détermine aussi le mode de scrutin, qui combine des règles du scrutin majoritaire à deux tours et celles du scrutin proportionnel. Bref un scrutin complexe, d'autant qu'il s'agit d'élire aussi les conseillers communautaires.

Ainsi, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec prime majoritaire à la liste arrivée en tête. Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement. À Soisy, 33 élus + 2 suppléants.

Le maire est élu par le conseil municipal qui se réunit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suivent l'élection du conseil au complet, donc entre le 20 mars et le 29 mars. Le scrutin est secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire.

Les 15 et 22 mars, vous élirez également les conseillers communautaires qui siègeront à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Pour Soisy, 6 conseillers communautaires et 2 suppléants.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes : d'un côté l'équipe candidate aux élections municipales et de l'autre les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire.



Les 15 et 22 mars : vos bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h

Bureaux de vote n°1, n°2 et n°3

Salle des fêtes 16 avenue du Général de Gaulle

Bureau de vote n°4

École Descartes maternelle 36 avenue des Courses

Bureau de vote n°5

Groupe scolaire Descartes -

restaurant

8 avenue Descartes **Bureau de vote n°6**

École des Sources

Ecole des Sources 67 chemin des Laitières

Bureau de vote n°7

« Loisirs & Culture » 22 avenue du Général de Gaulle

Bureau de vote n°8

École Primaire Saint-Exupéry avenue des Noyers

Bureau de vote n°9

École maternelle Jean Monnet

3 allée de l'Europe Bureau de vote n°10

École maternelle Saint-Exupéry 1 allée des Bouleaux

www.service-public.fr

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez voter par

procuration. Il suffit de choisir un électeur qui est également inscrit sur les listes électorales de Soisy et vous rendre dans un commissariat de police pour faire enregistrer votre demande de procuration. Vous pouvez pré-remplir le formulaire Cerfa n°14952*01, à télécharger sur

Ce r pou l'écl ann et de derr min entr avoir Adm ou r Il fa il fa

MARS. LE MOIS DE TOUS LES RENOUVELLEMENTS

Ce mois-ci, cher(e)s Soiséennes et Soiséens vous allez pouvoir vous exprimer pour élire le prochain conseil municipal. Pour le groupe Soisy Pour Tous, l'échéance électorale à venir marque la fin de douze ans de mandat. Douze années durant lesquelles nous n'avons eu cesse de défendre vos intérêts et de réclamer plus de transparence dans la gestion de la ville. Ces six dernières années furent particulièrement mouvementées pour les élus minoritaires. Nous avons dû endurer des tactiques d'intimidation avec, entre autres, un procès en diffamation, finalement perdu par le maire. Nous avons dû engager de multiples recours auprès du Préfet ou du Tribunal Administratif pour que soit reconnue l'illégalité des certaines délibérations, ou plus simplement pour faire reconnaitre nos droits d'élus minoritaires. Il faut que le prochain mandat voie la réalisation de l'Espace Culturel, mais il faut aussi que de vraies politiques culturelles, environnementales et urbanistiques soient mises en place. Cependant, nous espérons vous avoir été utiles car nous avons toujours œuvré en ce sens.

Laura Bérot, Frank Morot-Sir, Caroline Baas, Salim Hocini, Vos élus du groupe "Soisy pour tous" contact@soisypourtous.fr

L'APPEL À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Texte non parvenu

VACANCES DE PRINTEMPS :

À VOS INSCRIPTIONS!

Les vacances de printemps approchent et les services municipaux ont préparé pour les 9/17 ans un programme d'activités variées! Inscriptions jusqu'au 14 mars!

Du 6 au 17 avril, les jeunes soiséens vont pouvoir faire le plein de loisirs et de souvenirs...

Encadrés par les services municipaux des Sports et de

Encadrés par les services municipaux des Sports et de la Jeunesse, les 9/17 ans bénéficieront d'une palette d'activités ludiques, de sorties et de stages sportifs pour occuper leurs journées de vacances.

Et pour les élèves de 3° qui souhaitent mettre à profit ces vacances pour préparer le brevet des collèges, le stage Rev' Exam leur est tout particulièrement destiné, du 6 au 10 avril!

Inscriptions du 2 au 14 mars.
Programme complet sur
www.soisy-sous-montmorency.fr
Renseignements: Service Animation Jeunesse
au 01 34 05 20 79 et Service des Sports
au 01 34 05 20 73

CEST EN-

CE MOMENT



PRIX DE L'ATLANTIQUE

Le 18 avril prochain, l'hippodrome d'Enghien-Soisy accueillera le "Grand Prix de l'Atlantique", course de renommée internationale, ainsi que des courses européennes prestigieuses. L'occasion pour les Soiséens de découvrir et de visiter gratuitement ce site d'exception. Au cours de cette journée festive, sont programmées 9 courses spectacle dont le "Prix de la ville de Soisy-sous-Montmorency" et de nombreuses animations gratuites seront proposées au public présent de 13h à 18h30.

Tout habitant de Soisy bénéficie d'une entrée gratuite pour deux personnes ainsi qu'une visite guidée des écuries sur présentation de l'invitation à télécharger sur www.hippodrome-enghien.com

FOCUS SUR LES COMMERCES **DE L'AVENUE VOLTAIRE**

Les commerces de proximité prennent tout leur sens dans ce quartier en venant l'animer par la diversité de leurs offres et l'accueil chaleureux qui est réservé à la clientèle. D'ailleurs celle-ci ne s'y trompe pas, c'est une clientèle fidèle qui apprécie la véritable proximité des commerces et des services présents dans ce pôle, qui s'est enrichi il y a quelques mois d'une nouvelle auto-école et d'un nouveau salon de coiffure. Venez découvrir ou redécouvrir ce quartier commerçant aux multiples services :

La boulangerie Le Fournil des Champs Artisan boulanger 7 av Voltaire - Tél.: 01 39 34 06 44

Salon de coiffure Nathalie Coiffure 22 av Voltaire - Tél. : 01 39 89 08 01

Toutes les infos sur www.coiffeur-soisy-sous-montmorency.fr

Tabac Presse

20 av Voltaire - Tél. : 01 39 89 16 15 Ouvert le lundi de 16h à 19h30, du mardi au samedi de 6h45 à 12h30 15h à 19h30, le dimanche de 9h à 13h. Presse et Tabac, FDJ, PMU, papeterie, journal en kiosque, pick-up, relais colis.

Senior Plus Association d'aide à la personne

18 av Voltaire - Tél.: 01 34 05 04 44 Toutes les infos sur www.ass-seniorplus.fr

Supérette Dosol Supermercado Spécialisée dans les produits Portugais 14 av Voltaire - Tél. : 01 39 89 12 63

Auto-école de l'Hippodrome

12 av Voltaire - Tél. : 01 30 10 57 04 Cette auto-école a reçu le Label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite ».

Toutes les infos sur www.autoecole-hippodrome.fr

Le Chicken des Noëls Restauration rapide

10 av Voltaire - Tél.: 01 78 70 69 31

L'épicerie Soisy Exotiques 8 av Voltaire - Tél. : 01 34 17 11 46

DE SOISY

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020/2021

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021 se dérouleront du 16 mars au 6 mai. Les familles concernées sont invitées à retirer les dossiers d'inscription auprès du service Éducation et Action scolaire. Ces inscriptions concernant les enfants ayant 3 ans ou 6 ans avant le 31 décembre 2020.

Renseignements: service **Éducation et Action scolaire** au 01 34 05 21 04

TOUT LE MONDE DANSE!



sur rendez-vous

Tél.: 01 34 05 20 00

Séances du Conseil municipal:

L'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy a recruté un talentueux professeur de danse classique, Sylvain Torres, formé à l'école du Ballet de l'Opéra de Paris et au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse. Les cours d'éveil à la danse et de danse classique sont dispensés tous les mercredis de 13h30 à

18h30, à la salle de danse du Gymnase Schweitzer. La journée se termine par un cours de « barre au sol », de 18h30 à 20h, ouvert à tous, quel que soit l'âge. Cette discipline, adaptable à tout niveau, s'exerce en douceur et permet d'améliorer posture et souplesse. Venez participer à un cours d'essai en danse classique ou barre au sol.

Renseignements au 01 34 12 35 65 ecmuda@orange.fr www.ecmuda-soisy.fr

LE SALON DES ARTS DU LIONS CLUB

Comme chaque année, au printemps, le Lions Club de St Prix, Soisy. Alentours, réitère sa semaine artistique. Du 18 au 26 avril, 14 artistes exposeront leurs oeuvres sur un thème libre. Durant le Salon, et notamment les week-ends, plusieurs d'entre eux seront présents pour commenter leurs oeuvres. Une grande tombola sera organisée, avec la possibilité

de gagner des oeuvres d'art offertes par les artistes exposants.

Entrée libre. Du samedi 18 au dimanche 26 avril, à l'Orangerie du Val Ombreux. Du lundi au vendredi de 14h à 18h30. Le samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30

L'ILE AUX ENFANTS



La MAM (maison d'assistantes maternelles) s'appelle désormais l'Île Aux Enfants. Mounia, Sophie et Sylvie accueillent les enfants de 0 à 6 ans, du lundi au vendredi.

Si le concept vous intéresse, contactez les au 01 39 64 72 48 ou par mail à lileauxenfants95@gmail.com

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

Participez au grand concours intergénérationnel autour de la langue française. De nombreux enfants et collégiens sélectionnés dans les établissements scolaires se

retrouveront autour de la grande dictée des jeunes. Les adultes et les seniors seront eux aussi invités à concourir avec leur dictée. De belles récompenses sont prévues pour les lauréats de chaque niveau et un trophée pour l'école et le collège finalistes.

Samedi 25 avril, à 14h, Salle des fêtes - Entrée libre Renseignements et inscriptions : pour les adultes et les seniors. du 6 au 24 avril : Service Animation Jeunesse au 01 34 05 20 79

COMMÉMORATION

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants et Déportés vous invitent à honorer les victimes et héros des camps de concentration. Journée Nationale de la Déportation, dimanche 26 avril: 12h, Monument de la Résistance (carrefour Maurice-Richard); 12h15, Monument aux Morts (place de l'Hôtel de Ville), avec la participation de l'Harmonie du Cercle Musical de Soisy.

vous reçoit sur rendez-vous Tél.: 01 34 05 20 16 SOISY

Luc Strehaiano, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental,

e vendredi de 17h à 19h

Tél.: 01 34 05 21 90

est à votre écoute au téléphone | vous reçoit lors des permanences aux Centres Sociaux Municipaux

- « Les Campanules » : 3 mars à 18h
- « Les Noëls » : 17 mars à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent Consultations juridiques gratuites: Maître Martin vous reçoit le 1er samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous,

en mairie. Tél.: 01 34 05 20 00 **Police Municipale:** 01 34 05 08 09

Hôtel de Ville: 01 34 05 20 00 mairie@soisy-sous-montmorency.fr